

N° 219

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 26 NOVEMBRE 1971

Onze heures du matin

PRIÈRE

Le Bill C-259, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, effectuant certains changements et introduisant certaines dispositions dans la législation relatifs ou consécutifs aux modifications apportées à cete loi, est étudié de nouveau en comité plénier et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

(A quatre heures de l'après-midi, appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(4) du Règlement)

(Bills publics)

Du consentement unanime, les ordres numéros 1 à 136 sont réservés à la demande du gouvernement.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture et renvoi au comité permanent de la radiodiffusion, des films et de l'assistance aux arts du Bill C-237, Loi modifiant la Loi sur la radiodiffusion (annonces publicitaires au cours de programmes destinés aux enfants).

M. McGrath, appuyé par M. Nowlan, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois et déferé au comité permanent de la radiodiffusion, des films et de l'assistance aux arts.

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour l'informer que le nom de l'honorable sénateur Fergusson a été substitué à celui de l'honorable sénateur Inman sur la liste des sénateurs faisant partie du comité spécial mixte du Sénat et de la Chambre des communes sur la Constitution du Canada, en vigueur le lundi 29 novembre 1971.

Modifications de la composition des comités

Avis ayant été comuniqué au Greffier de la Chambre des communes suivant les dispositions de l'article 65(4) b) du Règlement, la liste des membres des comités est modifiée ainsi qu'il suit: